Côte d'Azur

ANIMAUX Repérée en Italie, à 45 km de Menton, la maladie virale est sans danger pour l'homme mais mortelle pour les porcs et les sangliers.

La peste porcine africaine sous surveillance dans les Alpes-Maritimes

LA PESTE PORCINE africaine entrera-t-elle en Côte d'Azur ? La maladie virale, très contagieuse chez les porcs et sangliers, fait l'objet d'une alerte de la préfecture des Alpes-Maritimes. En cause : un foyer infectieux répertorié dans la région de Savone, en Italie, à 45 km de la frontière mentonnaise. « *Sans danger pour l'être humain,* [la pathologie] *représente une menace sanitaire et économique majeure pour la filière porcine. Elle provoque une forte mortalité chez les animaux infectés et peut entraîner d'importantes restrictions sur les mouvements d'animaux et les échanges commerciaux* », précisent les services de l'État. Un risque d'autant plus élevé qu'aucun traitement n'existe à ce jour.

Des mesures de prévention mises en place

Pour éviter son arrivée en terres azuréennes, la préfecture fait feu de tout bois. Coopération renforcée avec l'Italie, organisation d'exercices pour coordonner les acteurs, contrôles sanitaires chez les détenteurs de porcs, surveillance accrue de la faune sauvage… Des mesures préventives sont mises en place par les services de l'État, qui appellent aussi à la vigilance citoyenne.

Ainsi, la préfecture communique les bons gestes à adopter en cas de découverte d'une dépouille de sanglier, animal très présent dans les Alpes-Maritimes comme dans le Var. Parmi ceux-ci : ne pas toucher ni déplacer le cadavre, nettoyer ses chaussures et vêtements ou encore signaler la découverte auprès du réseau de surveillance des maladies de la faune sauvage [1].

La maladie pouvant aussi se transmettre aux animaux *via* des aliments infectés, il est déconseillé de jeter dans la nature des restes alimentaires, comme des casse-croûte pouvant contenir de la charcuterie contaminée. « *Un risque sandwich* » pris au sérieux par les autorités, qui précisent que tels agissements ont déjà été « *à l'origine de l'apparition de foyers dans plusieurs pays européens* ».


PHOTO C. D.

1. Pour effectuer un signalement : sagir@ofb.gouv.fr